



Avis Spécifique de Passation de Marchés

APPEL D'OFFRES

Petits Travaux

(Procédure à Enveloppe Unique)

N° 001 /AAONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/RI/SPMJ/2024 DU 03 JAN 2024

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) ENTREPÔTS DANS CERTAINES LOCALITES DU DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD EN DEUX (02) LOTS. LOT 1 FOTOKOL COMMUNE DE FOTOKOL, LOT 2 A BLANGOUA COMMUNE DE BLANGOUA.

Pays : Cameroun

Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Titre du Marché : travaux de construction de deux (02) entrepôt dans certaines localités du Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord en deux (02) lots. Lot 1 à Fotokol dans la commune de Fotokol, Lot 2 à Blangoua dans la Commune de Blangoua.

Crédit No : IDA 6643-CM

Appel d'Offres No : CM-MINEPAT-381649-CW-RFB du Plan de Passation des Marché approuvé le 09/12/2023

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché : **travaux de construction de deux (02) entrepôt dans certaines localités du Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord en deux (02) lots. Lot 1 à Fotokol dans la commune de Fotokol, Lot 2 à Blangoua dans la Commune de Blangoua.**
2. Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de construction de deux (02) entrepôt dans certaines localités du Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord en deux (02) lots. Lot 1 à Fotokol dans la commune de Fotokol, Lot 2 à Blangoua dans la Commune de Blangoua.
3. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. » Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs sollicitant un Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale, Edition de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 (« les Règles de Passation des Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
4. Les Soumissionnaires intéressés des pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet, courriel : contact@prolac.cm avec copie à ingmahamat12@yahoo.fr et youssoufdiama90@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de **lundi à vendredi** : Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousséri au quartier résidentiel en face du Commissariat Central, **de 09 heures à 16 heures, heure locale.**

5. Le Document d'Appel d'Offres en français peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé sur présentation de l'original de la **quittance de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 ouvert dans les douze agences BICEC au nom de Compte Spécial CAS ARMP. Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par courrier électronique.
6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **31 JAN 2024** à 14 heures, heure locale **001** avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N° **001** /AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2024 relatif aux travaux de construction de deux (02) entrepôt dans certaines localités du Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord en deux (02) lots. Lot 1 à Fotokol dans la commune de Fotokol, Lot 2 à Blangoua dans la Commune de Blangoua., à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.
7. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le **31 JAN 2024** à 15 heures, heure locale.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission d'un montant de
- Lot 1 : deux millions trois cent mille (**2 300 000**) de francs CFA.
 - Lot 2 : deux millions trois cent mille (**2 300 000**) de francs CFA.
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
10. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central
B.P. : 242 Kousséri
Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 698 37 70 70
Courriel : contact@prolac.cm avec copie à ingmahamat12@yahoo.fr et youssoufdiama90@gmail.com.

Kousséri, le **03 JAN 2024**

Ampliations :

- ARMP-EN
- PROLAC (pour affichage)
- Président CSPM
- Archives



Abba Mahamat